

Memoriav

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde = Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **87 (1997)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Memoriav

Un réseau au service de la mémoire audiovisuelle suisse

Memoriav, l'association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, a vu le jour en décembre 1995. Les membres fondateurs sont la Bibliothèque nationale suisse, les Archives fédérales, la Cinémathèque suisse, la Phonothèque nationale suisse, la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR) et l'Office fédéral de la communication. Elle compte à ce jour 49 membres. La préservation de notre patrimoine audiovisuel n'est possible, dans le contexte actuel, qu'en unissant les forces de tous les partenaires, institutionnels aussi bien qu'individuels, déjà actifs dans le domaine. Deux exemples récents illustrent ce propos.

L'esprit de Memoriav: collaboration, souplesse et efficacité

L'initiative de la fondation de Memoriav est née du constat terrifiant que notre pays s'exposait, d'année en année, de mois en mois, de jour en jour, à une amnésie audiovisuelle irréversible. Une motion parlementaire⁶ somma le Conseil fédéral de trouver une solution à ce problème. En 1990, un groupe de travail fut mandaté pour étudier la possibilité de créer un centre d'archivage et de consultation pour les documents audiovisuels. Une solution centralisée a finalement été abandonnée au profit d'une alternative plus réaliste dans le contexte politique et économique suisse.

La structure de l'association Memoriav doit permettre à ses membres et partenaires d'unir leurs efforts dans le cadre d'un réseau de compétences afin d'utiliser au mieux les infrastructures, le savoir-faire et les moyens financiers de chacun. Une telle organisation permet de réunir autour d'une même table des partenaires dont les intérêts ne sont pas forcément les mêmes. Au sein des membres fondateurs, nous trouvons par exemple une majorité d'institutions publiques mais également la SSR qui a étendu son concept d'archivage, englobant ainsi des documents d'intérêt plus général que ceux liés directement à la production. L'association souhaite collaborer avec un éventail d'institutions et de personnes représentant les domaines de la production, de l'archivage ainsi que les utilisateurs des documents audiovisuels. Des contacts ont été pris également avec les principales sociétés suisses de gestion des droits. Un site web⁷ a été élaboré pour renforcer les contacts entre tous les partenaires effectifs et potentiels du réseau. C'est un premier pas vers une collabo-

⁶ Motion Uchtenhagen déposée en 1989, transformée en postulat en octobre de la même année: «Phonothèque et vidéothèque centrales».

⁷ www.srg-ssr.ch/memoriav.

ration plus étroite qui permettra au chercheur de localiser, dans les diverses institutions du pays, les collections accessibles.

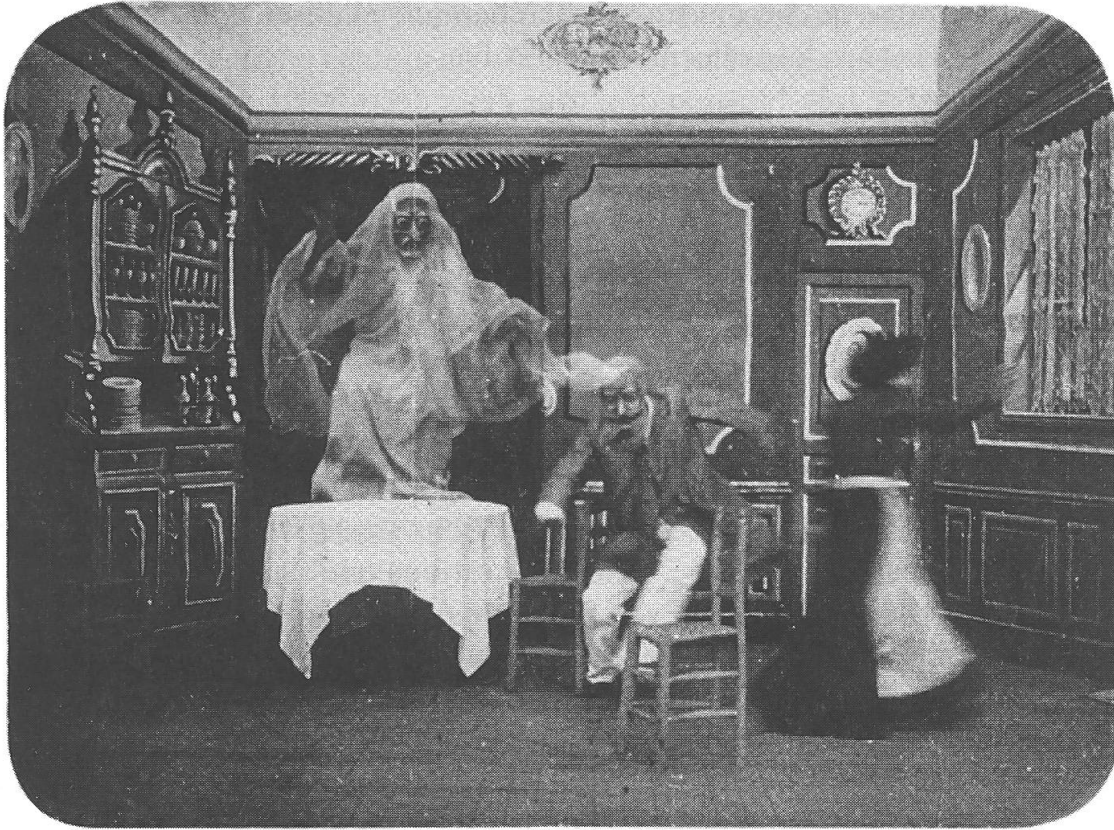
Les trois piliers de l'action de Memoriav: la sensibilisation, la préservation et la diffusion

La campagne de sensibilisation avait été lancée en 1993 déjà par le groupe de travail «Patrimoine audiovisuel» et avait pour thème «Un pays perd sa mémoire». Memoriav poursuit cette sensibilisation visant les professionnels, le monde politique ainsi que le grand public. L'association profite de ses assemblées générales annuelles, de son bulletin (le deuxième numéro consacré au cinéma vient de paraître), de son site web et d'événements ponctuels réunissant les professionnels d'un ou de plusieurs domaines audiovisuels pour atteindre de manière plus efficace et à moindre coût les personnes susceptibles d'apporter une pierre à l'édifice ou de bénéficier du soutien de Memoriav. Une prise de conscience par les professionnels de l'audiovisuel est nécessaire et permet, par des mesures préventives, d'éviter une détérioration définitive, ceci avant même d'envisager de coûteuses restaurations. Il est donc primordial de faire passer le message auprès des créateurs de documents audiovisuels aussi bien qu'auprès de ceux qui ont la charge d'archiver et de préserver ces documents.

Un entreposage adéquat doit parfois s'accompagner de mesures de sauvegarde plus conséquentes. Depuis 1992, l'association Memoriav (avant 1995, le groupe de travail «Patrimoine audiovisuel») distribue des montants issus du «Fonds de frappe des monnaies» de la Confédération à des projets intitulés «mesures d'urgence» qui s'appliquent à des documents gravement menacés de disparition. Des documents radiophoniques, cinématographiques et photographiques ont déjà bénéficié de ce secours urgent. Signalons à titre d'exemple la restauration de la collection du photographe tessinois Carlo Ponti (1822/24–1869), présentée lors d'une exposition en hiver 1996–1997 au Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey.⁸ Il est prévu d'étendre ce programme en 1997 aux documents vidéo.

Parallèlement à ces «mesures d'urgence», Memoriav mène de front deux projets de plus grande envergure destinés en partie à tester de nouvelles technologies. Il s'agit du projet «Information politique» et du projet VOCS (Voix de la culture suisse). Le projet «Information politique» résulte d'une collaboration entre les Archives fédérales, Schweizer Fernsehen DRS, la Télévision suisse romande et la Cinémathèque suisse et consiste à préserver les éditions du Téléjournal depuis sa création dans les années cinquante et de

⁸ Pour celles et ceux qui auraient manqué l'événement et en attendant que l'exposition circule en Suisse, il reste le très beau et très documenté catalogue bilingue de l'exposition, qui retrace la vie et l'œuvre du photographe ainsi que le détail du travail de restauration: *Carlo Ponti, un magicien de l'image – Zauberkünstler mit Bildern*. Musée suisse de l'appareil photographique. Vevey 1996.



Un Méliès peut en cacher un autre...

permettre l'accès à ces documents. Les éditions du Ciné-journal suisse (1940-1975) sont également concernées par ce programme de sauvegarde. Le projet VOCS est le résultat d'une collaboration entre la Bibliothèque nationale suisse et la Radio suisse romande et consiste à préserver et rendre accessible un choix d'enregistrements sonores originaux de personnalités littéraires et culturelles de la Suisse. Ces documents provenant de la Radio suisse romande complètent les sources écrites ou iconographiques qui se trouvent aux Archives littéraires suisses. Ces deux projets sont financés par un crédit spécial lié à la célébration du 150^e anniversaire de la Suisse moderne et seront donc présentés en 1998.

Les mesures d'urgence en faveur du cinéma

C'est dans le cadre du programme des «mesures d'urgence» que Memoriav a octroyé, en 1996 et 1997, une contribution financière à la Société suisse des traditions populaires pour le copiage de films 16 mm sur un support vidéo destiné à la diffusion et le dépôt des originaux à la Cinémathèque suisse. A côté de quelques restaurations spectaculaires soutenues par Memoriav et pratiquées sur des longs métrages déposés à la Cinémathèque suisse (par exemple *Rapt* de Dimitri Kirsanoff, ou *L'appel de la montagne* d'Arthur Adrien Porchet présentés lors du Festival de Locarno respectivement en 1995

et 1997), on relèvera deux exemples d'apparence plus modeste mais qui apportent un éclairage nouveau sur l'histoire du cinéma en Suisse. Il s'agit des Fonds Balissat et Joly-Normandin, tous deux découverts dans un dépôt du Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey. Le travail effectué pour assurer le sauvetage de ces deux fonds est exemplaire à plus d'un titre:

- Le caractère urgent d'une restauration s'imposait au vu des détériorations chimiques et mécaniques que présentaient certaines des trente bobines des deux fonds.
- Le visionnement a vite convaincu l'historien du cinéma Roland Cosandey, appelé comme expert pour identifier la découverte, de l'intérêt national de ce trésor.⁹ La description précise des supports avant leur transfert permit de recueillir des renseignements de grande valeur. Dans le cas du Fonds Joly-Normandin, en effet, nous nous trouvons en présence d'un format de pellicule carrée à cinq perforations que l'historien a pu attribuer au standard de prise de vue et de projection de la caméra inventée par Henry-Joseph Joly et commercialisée avec son associé Eugène Normandin à la fin de 1896 puis dès 1897 sous le nom de Royal Biograph. Une recherche dans la presse locale a permis d'identifier dans le Fonds Joly-Normandin une partie du programme de la première séance cinématographique organisée dans la ville de Vevey en octobre 1896. Cette découverte infirme l'hypothèse de la diffusion précoce du cinéma en Suisse grâce à un projecteur Lumière exclusivement. D'autre part, deux des sujets du Fonds Joly-Normandin représentent des scènes tournées en Suisse, probablement en automne 1896. Il s'agit du «Débarquement du *Major Davel* à Ouchy, Lausanne» et du «Bataillon 8 à la caserne de la Pontaise». Le Fonds Balissat – nommé ainsi à cause des factures qui accompagnent le lot et témoignent de l'achat en 1901 des films et du matériel de projection par un certain Balissat de Territet – a réservé quant à lui une surprise de taille. Le visionnement, confirmé par la suite par une recherche plus poussée, a révélé la présence de trois films, que l'on croyait perdus à jamais, de l'illusionniste français Georges Méliès (1861–1938).
- Memoriav a pour principe la diffusion publique du patrimoine audiovisuel restauré. Les originaux et les copies de consultation de ces deux fonds sont déposés à la Cinémathèque suisse à Lausanne. Des projections publiques destinées à poursuivre la campagne de sensibilisation ont été organisées, l'une – le Fonds Balissat – s'est déroulée à Vevey en novembre 1996 dans le cadre de la manifestation *Les images pour le dire* et l'autre – le Fonds Joly-Normandin – lors de l'ouverture, le 6 août dernier, du 50^e Festival international du film de Locarno sur la Piazza Grande.
- Enfin, cette aventure a également permis d'inaugurer une collaboration fructueuse, à toutes les étapes de l'opération, entre trois institutions par-

⁹ Cosandey, Roland: *Cinéma 1900. Trente films dans un carton à chaussures*. Lausanne 1996. Cet ouvrage présente le travail d'identification des deux fonds et leur description. Il pose également des jalons méthodologiques pour des recherches ultérieures.

tenaires aux intérêts et aux moyens complémentaires, le Musée suisse de l'appareil photographique, la Cinémathèque suisse et Memoriav.

Nadya Rohrbach, Secrétariat général de Memoriav, Giacomettistrasse 1, Postfach, 3000 Bern 15

Renseignements et commande de documentation
(bulletins, statuts, etc.):

Secrétariat général de Memoriav, Giacomettistrasse 1, Postfach, 3000 Bern 15. Tél. 031/350 97 60, Fax 031/350 97 64, e-mail: memoriav@sri.srg-ssr.ch.
Site web: www.srg-ssr.ch/memoriav